

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

PV N° 4

Présents : MM. MAUMEGE, MARTINEZ, COUTY, COUBRET, BEAUCHET, DUFAUD.

Excusé : M. VILLATTE.

Absents : MM. COUT, LACROIX, CONTINSUZAT, BEAUGE.

Assistent : MM. TRICOCHÉ, LACOTE.

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la réunion du 05/11/18 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS JEUNES A 11 - CATEGORIES U15 ET U17

* CATEGORIE U17 :

Observations et suivi :

- 10 journées réalisées sur 10 planifiées pour 28 rencontres jouées sur 30.
- 2 rencontres reportées à une date ultérieure fixée par la Commission.
- Conditions météorologiques relativement agréables durant l'ensemble de cette première phase n'impactant pas le déroulement du Championnat.
- 1 forfait enregistré (Creuse Pôle Sud - 24/11/18 - journée n° 8).
- Comportement globalement positif de la part de l'ensemble des joueurs et éducateurs entre eux et envers le corps arbitral.

Actions et décisions :

- **Rencontre non jouée « CREUSE POLE SUD / FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL »** : prévue initialement le 15/09/18 lors de la journée n° 1 et n'ayant pas été rattrapée, la Commission décide (en raison de la non conséquence des résultats sur le classement final et n'interférant pas sur le début de la deuxième phase) de fixer la rencontre au SAMEDI 12 JANVIER 2019, même lieu, même horaire.

- **Rencontre non jouée « FOOT GENERATION 2000-AUZANCES / NORD EST CREUSE-PETITE-CREUSE-LUSSAT »** : prévue initialement le 08/12/18 lors de la journée n° 10 et n'ayant pu être rattrapée sur la date du 15/12/18, la Commission décide (en raison de la non conséquence des résultats sur le classement final et n'interférant pas sur le début de la deuxième phase) de fixer la rencontre au SAMEDI 12 JANVIER 2019, même lieu, même horaire.

Perspectives :

- **Accession au niveau régional** : l'équipe du PAYS MARCHOIS ayant accepté par principe (réponse par mail au District de la Creuse) et terminant première du Championnat de première phase, accèdera au Championnat Régional U17 Promotion d'Honneur en deuxième partie de saison (janvier à juin 2019).

- **Deuxième phase départementale** : en rappelant que le choix de participer au Championnat de la Haute-Vienne fut entériné lors de la dernière Commission, celle-ci proposera l'ensemble des équipes ayant participé à la 1^{ère} phase hormis l'équipe accédant au niveau régional.

Ainsi, FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL, NORD EST CREUSE-PETITE-CREUSE-LUSSAT, St SULPICE LE GUERETOIS, FOOT GENERATION 2000-AUZANCES et CREUSE POLE SUD seront intégrées dans le Championnat de niveau 2 de la Haute-Vienne.

* CATEGORIE U15 :

Observations et suivi :

- 11 journées réalisées sur 11 planifiées pour 44 rencontres jouées sur 45.
- 1 forfait général a été enregistré dès la 2^{ème} journée de Championnat, n'influant pas sur le nombre de rencontres jouées par les autres équipes.
- 1 rencontre reportée à une date ultérieure fixée par la Commission
- Conditions météorologiques relativement agréables durant l'ensemble de cette première phase n'impactant pas le déroulement du Championnat.
- Comportement globalement positif de la part de l'ensemble des joueurs et éducateurs entre eux et envers le corps arbitral.
- Deux niveaux de jeu sont relevés dans ce championnat où un fossé s'est creusé entre les équipes classées de 1 à 4 et celles de 5 à 10.

Actions et décisions :

- **Rencontre non jouée « PAYS MARCHOIS / BENEVENT-MARSAC »** : prévue initialement le 15/12/18 lors de la journée n° 11 (Arrêté Municipal), la Commission décide (en raison de la non conséquence des résultats sur le classement final et n'interférant pas sur le début de la deuxième phase) de fixer la rencontre au SAMEDI 12 JANVIER 2019, même lieu, même horaire.

Perspectives :

- **Accession au niveau régional** : l'équipe de FOOT GENERATION 2000 ayant accepté par principe (réponse par mail au District de la Creuse) et terminant première du Championnat de première phase, accédera au Championnat Régional U15 Promotion d'Honneur en deuxième partie de saison (janvier à juin 2019).

- **Deuxième phase départementale** : en rappelant que le choix de participer à un Championnat uniquement creusois fut entériné lors de la dernière Commission, celle-ci proposera l'ensemble des équipes ayant participé à la 1^{ère} phase (hormis l'équipe accédant au niveau régional) de participer à une nouvelle phase sous la base de rencontres aller uniquement (8 matchs par équipe).

CHAMPIONNATS JEUNES A 8 - CATEGORIES U11 ET U13

* CATEGORIE U13 :

Observations et suivi :

- 19 journées réalisées sur 19 planifiées pour 67 rencontres jouées sur 69 (1^{ère} Série = 7 journées pour 28 rencontres ; 2^{ème} Série = 7 journées pour 26 rencontres ; 3^{ème} Série = 5 journées pour 15 rencontres).
- 1 rencontre non jouée et 1 rencontre reportée à une date ultérieure fixée après accord entre les deux parties.
- L'arbitrage à la touche n'est pas réalisé suffisamment par les enfants lors des rencontres sur cette première période, notamment au niveau de la 1^{ère} Série.
- Les défis techniques d'avant rencontre ne sont pas toujours réalisés.

Actions et décisions :

- **Rencontre non jouée Deuxième Série « CHENERAILLES / FOOT GENERATION 2000 »** : prévue initialement le 15/12/18 lors de la journée n° 4 (Arrêté Municipal), la Commission décide (en raison de la non conséquence des résultats sur le classement final et n'interférant pas sur le début de la deuxième phase) de fixer la rencontre au SAMEDI 12 JANVIER 2019, même lieu, même horaire.

- **Rencontre non jouée Deuxième Série « ESPOIRS DES COMBRAILLES / BELLEGARDE EN MARCHE »** : prévue initialement le 15/12/18 lors de la journée n° 4 (Arrêté Municipal), la Commission décide (en raison de la non conséquence des résultats sur le classement final et n'interférant pas sur le début de la deuxième phase) de fixer la rencontre au SAMEDI 12 JANVIER 2019, même lieu, même horaire.

- **Défis Techniques** : la Commission rappelle que ces défis d'avant-match restent une obligation et font partie intégrante de la rencontre.

Nous demandons donc aux éducateurs de faire le nécessaire pour que ceux-ci soient réalisés dans la mesure du possible.

Perspectives :

- **Accession au niveau régional** : l'équipe de l'ES GUERETOISE ayant accepté par principe (réponse par mail au District de la Creuse) et terminant première du Championnat de première phase, accédera au Championnat Régional U13 Promotion d'Honneur en deuxième partie de saison (janvier à juin 2019).

- **Deuxième phase** : un mail sera envoyé aux clubs et éducateurs des équipes concernées afin de recueillir souhaits et attentes pour cette seconde partie de saison ainsi que d'éventuels désidératas (forfait ou nouvelle inscription).

Sylvain LACOTE informe que plusieurs formules pour nos Championnats sont à l'étude (trois Séries Départementales de 7 équipes, trois Séries Départementales de 6, 7 ou 8 équipes, deux Séries de 10 ou 11 équipes, ...) et que celle mise en place vous sera communiquée au début du mois de janvier 2019.

*** CATEGORIE U11 :**

Observations et suivi :

- 25 critères réalisés sur 28 planifiés et 5 journées sur les 6 programmées ont pu être réalisées (la journée n° 2 du 17/11/18 a été décalée, en raison d'une manifestation prévue, au 24/11/18).

L'entraînement « Club + 2 Foot » a, quant à lui, été annulé.

- L'ensemble des feuilles « compte-rendu de résultats » ont été retournées et les feuilles « numéros de licences » régulièrement renvoyées.

- Les « défis techniques » ont, à nouveau, été réalisés de manière intermittente malgré un aménagement administratif et l'apport de nouveaux exercices plus ludiques.

- Les feuilles « numéros de licences » ont été rapidement assimilées par les éducateurs qui ont apprécié cet allègement de travail administratif.

- Attitude et comportement positifs relevés par notre Commission en ce qui concerne les joueurs et éducateurs.

Actions et décisions :

- **Défis techniques** : la Commission rappelle que ces défis d'avant-critérium reste une obligation et font partie intégrante de la compétition.

Nous demandons donc aux éducateurs de faire le nécessaire pour que ceux-ci soient réalisés dans la mesure du possible.

- **Répartition des équipes** : après avoir permis aux clubs possédant deux équipes dans la catégorie de jouer les samedis sur les mêmes lieux, la Commission annonce que cette formule sera bouleversée à partir de la troisième phase dans un souci de brassage plus important.

Nous demandons donc aux responsables de catégorie d'anticiper et de s'organiser afin de permettre à toutes les équipes de pouvoir pratiquer les samedis.

Perspectives :

- **Troisième phase** : un mail sera envoyé aux clubs et éducateurs des équipes concernées afin de recueillir souhaits et attentes pour cette seconde partie de saison ainsi que d'éventuels désidératas (forfait ou nouvelle inscription).

Sylvain LACOTE informe que de nouveaux critères seront proposés à partir de janvier et que la pratique Futsal tentera d'être développée durant les vacances de février.

- **Pratique du Futsal** : un mail sera envoyé aux instances responsables de l'occupation des gymnases du Département afin d'obtenir le maximum de créneaux disponibles durant les vacances de février 2019.

La Commission souhaite mettre en place cette animation durant cette période, espérant que les disponibilités soient plus nombreuses, et dans le but de permettre à deux équipes de participer au Challenge « Christian Fetis » (Compétition Régionale de Futsal).

CHAMPIONNATS JEUNES A 5 - CATEGORIES U7 ET U9

* CATEGORIES U9 et U7 :

La Commission remercie les clubs et éducateurs pour cette première phase, l'ensemble des plateaux ayant été réalisés.

Une fiche bilan sera envoyée début janvier afin de préparer au mieux la seconde phase.

ACCESSIONS EN LIGUE - TITRES DE CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX

Après avoir pris connaissance des classements et demandé aux clubs classés premiers s'ils souhaitent évoluer à l'échelon régional dans les catégories U13, U15 et U17, la Commission entérine les propositions d'accession suivantes :

- **U13** : ES GUERETOISE (1)
- **U15** : FOOT GENERATION 2000 (1)
- **U17** : PAYS MARCHOIS (1)

Les montées retenues par la Commission ci-dessus ont été transmises à la Ligue et sont en attente de validation.

Ces équipes seront également déclarées Championnes Départementales dans leur catégorie respective pour la saison 2018/2019.

COUPES DEPARTEMENTALES U15, U17, U19 ET FESTIVAL U13

Rappel du règlement : pour les clubs possédant plusieurs équipes dans la catégorie U15, U17 ou U19, la Commission rappelle qu'une seule équipe par club, groupement ou entente sportive peut être engagée.

Catégorie U19 :

- Potentiellement 2 équipes possibles.
- Organisation éventuelle avec Finale.
- Une date sera à fixer pour la catégorie U19.

Catégorie U17 :

- Potentiellement 7 équipes possibles.
- Organisation éventuelle avec ¼ de Finale (avec exempt) puis ½ Finales, puis Finale.
- Trois dates seront à fixer pour la catégorie U17.

Catégorie U15 :

- Potentiellement 9 équipes possibles.
- Organisation éventuelle avec tour de barrage puis ¼ de Finale, puis ½ Finales, puis Finale.
- Quatre dates seront à fixer pour la catégorie U15.

Catégorie U13 (Festival Départemental) :

- Potentiellement 22 équipes possibles.
- Organisation éventuelle avec tour de barrage, puis Finale à 12 ou 16 équipes.
- Deux dates seront à fixer pour la catégorie U13.

Planification : la Commission propose de se calquer sur les dates choisies par le District de la Haute-Vienne pour ses Coupes Jeunes afin d'harmoniser nos calendriers.

Le tirage au sort intégral des Coupes Départementales U15 et U17 sera effectué lors de la prochaine Commission et l'ensemble des clubs y seront invités.

Inscriptions : la Commission demande aux clubs de faire le nécessaire afin d'engager leur(s) équipe(s) pour les Coupes Départementales U15 à U19 par mail au District de Football de la Creuse avant le 15 janvier 2019.

Actuellement, voici la liste des inscriptions enregistrées :

- **Catégorie U19** : ES GUERETOISE.

- **Catégorie U17** : FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL, FOOT GENERATION 2000-AUZANCES, ES GUERETOISE, St SULPICE LE GUERETOIS.

- **Catégorie U15** : FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL, FOOT GENERATION 2000, ES GUERETOISE.

FORMATIONS EDUCATEURS

* Module U7 - 17 novembre 2018 :

- Formation réalisée avec 4 participants (dont un mineur) sous la tutelle de Sylvain LACOTE et de Franck TRICOCHÉ.

- Déroulement positif avec la présence des enfants du RFC Ste Feyre permettant une mise en pratique dans de bonnes conditions pour nos stagiaires.

- Remerciement aux enfants présents, aux stagiaires pour leur engagement et leur sérieux, et au club du RFC Ste Feyre pour la mise à disposition de ses structures.

* Certification CFF 1 - 15 décembre 2018 :

- Certification réalisée avec 4 participants (dont trois éducateurs du Département) sous la tutelle de Franck TRICOCHÉ, Sylvain LACOTE, Léo MARTINEZ, Vincent PERRIERE et Antonio FERNANDES.

- Déroulement positif avec la présence des enfants de Foot Génération 2000 permettant une mise en évaluation dans des conditions réelles pour nos stagiaires.

- Remerciement aux enfants présents, aux éducateurs présents pour leur réussite à cet examen, et au club de Gouzon Avenir pour la mise à disposition de ses structures.

* Formations à venir :

Pour rappel, voici les formations dispensées par le District de la Creuse sur les mois de janvier, février et mars 2019 :

- **Module U13** : 16 heures de formation les vendredi, samedi et dimanche 21, 22 et 23 décembre 2018 à Gouzon.

21 candidatures sont enregistrées.

- **Certification « CFF 3 »** : samedi 12 janvier 2019 (lieu à fixer).

- **Module « gardien de but découverte » et « U15 »** : proposé par notre District en février 2019 (possibilité de s'inscrire dès la rentrée 2019).

- **Module Senior** : 16 heures de formation les vendredi, samedi et dimanche 15, 16 et 17 mars 2019 (lieu à fixer).

Ce module sert également de recyclage « BEF » pour les éducateurs en ayant besoin.

POINTS DIVERS ET MAILS

Manifestations sportives - catégories U11 et 13 : la Commission prendra contact avec les clubs de l'ES GUERETOISE, FOOT GENERATION 2000 et CO CHENERAILLES, responsables des « Festival U13 Départemental », « Challenge U11 Jean Fougère » et « Challenge U11 Camille Mérot » pour la saison 2018/2019.

Des dates de visite seront fixées dès le mois de janvier 2019 afin d'effectuer une lecture du Cahier des Charges et de préparer au mieux la logistique de ces compétitions.

Appel à candidatures : la Commission lance un appel à candidatures en vue de l'organisation de la **Journée Nationale U7-U9 le samedi 25 mai 2019 (sur la journée, avec repas).**

Mardi 8 janvier 2019 à 18 heures au District de la Haute-Vienne : rencontre des Commissions « Jeunes », « Technique » et « Statuts et Règlements » du District de la Haute-Vienne avec les dirigeants des équipes U15-U17 de la Creuse et de la Haute-Vienne participant aux Championnats Départementaux mis en place.

Les dirigeants U15 et U17 des équipes départementales de la Creuse sont conviés à cette réunion.

Proposition de tournoi - USC BOURGANEUF : la Commission informe le club de l'USC Bourganeuf qu'elle valide (avec accord de principe car dans l'attente du règlement de cette compétition) les dates demandées des 20 et 21 avril 2019 pour la mise en place d'un tournoi U14-U15.

En revanche il ne pourra être proposé de Sélection U15 Départementale comme cela avait été demandé par le club.

Opération « Mondial des clubs » - Ligue de Football Nouvelle Aquitaine : dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine qui aura lieu en France durant l'été 2019, notre Ligue de Football permet aux associations de contribuer à la réussite de cet événement.

Les 200 premiers clubs inscrits sur cette opération pourront bénéficier d'un kit complet de matériel (ballons, paire de buts, ...).

La condition sera de réaliser une des animations demandées autour du football féminin.

AMENDES ET FORFAITS

* **ENREGISTREMENT DES FORFAITS** :

CHAMPIONNAT U17 :

- **Match CREUSE POLE SUD (1) / PAYS MARCHOIS (1) du 24/11/18.**

1^{er} forfait de Creuse Pôle Sud (1) : amende 25 euro.

CHAMPIONNAT U15 :

- **Match CREUSE POLE SUD (2) / FOOT ACC 23-Ste FEYRE-St FIEL (1) du 15/12/18.**

1^{er} forfait de Creuse Pôle Sud (1) : amende 25 euro.

- **Forfait général de BELLEGARDE EN MARCHE-CHENERAILLES.**

Amende 75 euro (25 x 3).

* **NON SAISIE DES RESULTATS (10 euro par journée)** :

- **JOURNEE DU 29/09/18** : Ste FEYRE-St FIEL (U13 Troisième Série).

- **JOURNEE DU 06/10/18** : NORD EST CREUSE (U13 Première Série) ; CREUSE POLE SUD (U13 Deuxième Série) ; CHENERAILLES (U13 Deuxième Série) ; DUN-NAILLAT (U13 Troisième Série).

- **JOURNEE DU 13/10/18** : CHENERAILLES (U13 Deuxième Série) ; ESPOIRS DES COMBRILLES (U13 Deuxième Série) ; BENEVENT-MARSAC (U13 Deuxième Série) ; Ste FEYRE-St FIEL (U13 Deuxième Série) ; AUZANCES (U13 Troisième Série).

- **JOURNEE DU 10/11/18** : Ste FEYRE-St FIEL (U13 Troisième Série) ; ES GUERETOISE (U13 Troisième Série) ; DUN-NAILLAT (U13 Troisième Série).

- **JOURNEE DU 24/11/18** : ES GUERETOISE (U13 Première Série) ; PAYS MARCHOIS (U13 Première Série) ; CHENERAILLES (U13 Deuxième Série).

- **JOURNEE DU 01/12/18** : CHENERAILLES (U13 Deuxième Série).

- **JOURNEE DU 08/12/18** : AUZANCES (U13 Première Série) ; ES GUERETOISE (U13 Première Série) ; PAYS MARCHOIS (U13 Deuxième Série).

- **JOURNEE DU 15/12/18** : ESPOIRS DES COMBRAILLES (U13 Deuxième Série) ; BENEVENT-MARSAC (U13 Deuxième Série) ; CHENERAILLES (U13 Deuxième Série).

Prochaine réunion : lundi 21 janvier 2019.

Le Président : Léo MARTINEZ.